

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Siège social : 9, passage du Bureau, 75011 Paris

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA

9, passage du bureau
75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

➤ Evaluation de la participation inscrite à l'actif

L'annexe des comptes annuels expose en page 7, dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » dans la partie « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » la méthode d'évaluation de la participation inscrite au bilan.

Nous avons vérifié le bien-fondé de ces principes d'évaluation, en examinant la valorisation de la participation détenue.

➤ Inscription à l'actif des travaux immobiliers réalisés

L'annexe comprend à la page 8 des informations sur les travaux immobiliers inscrits à l'actif du bilan. Nous avons validé la nature de ces travaux et les critères de leur immobilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Paris, le 6 juin 2024

SAS D.Associations

Représentée par Jörg SCHUMACHER

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA

9 passage du Bureau
75011 PARIS

Activites des organisations religieuses

NAF : 9491Z

SIRET : 329845002 00032

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	273 059	164 314	108 744	55 417
Immobilisations corporelles en cours	5 847		5 847	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	57 930		57 930	57 930
Autres titres immobilisés				
Prêts	33 040	33 020	20	33 020
Autres immobilisations financières	56		56	56
TOTAL I	369 932	197 334	172 598	146 423
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 500		1 500	1 500
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 569		2 569	10 844
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 060 712		1 060 712	1 064 138
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	1 064 780		1 064 780	1 076 483
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 434 713	197 334	1 237 378	1 222 906

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 044 185	1 048 256
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	120 000	120 000
Report à nouveau	43 991	43 991
Excédent ou déficit de l'exercice	10 839	-4 071
Situation nette	1 219 016	1 208 177
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 219 016	1 208 177
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 900	
TOTAL III	2 900	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 181	8 831
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 099	3 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 183	2 432
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	15 463	14 729
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 237 378	1 222 906

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	444 440	455 509
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		68 920
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	628	586
TOTAL I	445 068	525 015
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	126 276	101 265
Aides financières	188 285	255 000
Impôts, taxes et versements assimilés	5 036	3 404
Salaires et traitements	55 559	50 559
Charges sociales	36 736	37 036
Dotations aux amortissements et dépréciations	19 362	12 590
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 900	
Autres charges	8 156	2 909
TOTAL II	442 310	462 763
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 758	62 253
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 854	3 110
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	6 854	3 110
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	6 854	3 110
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	9 612	65 362

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 726	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 726	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		68 920
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		68 920
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 726	-68 920
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	499	513
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	453 648	528 125
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	442 809	532 196
EXCÉDENT OU DÉFICIT	10 839	-4 071

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	173 823	246 381
TOTAL	173 823	246 381
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	173 823	246 381
TOTAL	173 823	246 381

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Designation de l'association : CENTRE EVANGELIQUE PHILADELPHIA

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 237 378 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 10 839 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social

L'association culturelle a pour dénomination : "Centre Evangélique Philadelphia".

L'Association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte chrétien évangélique, en relation avec les Assemblées de Dieu de France.

Elle a un objet exclusivement culturel, en application de l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, ce qui, au-delà de la célébration du culte,

inclut :

- l'acquisition, la location, la construction, l'aménagement et l'entretien des édifices servant au culte ;
- l'entretien et la formation des ministres et autres personnes concourant à l'exercice du culte.

Elle est financée principalement par des dons et plus particulièrement les dons de la quête

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association détient 380 parts des 404 qui composent le capital, d'un montant de € 61 589, d'une sci propriétaire de l'immeuble dans lequel l'activité est exercée. (SCI Centre Evangélique)

La valeur d'acquisition du local est constituée :

- du montant de l'expropriation du 26 novembre 1992, lorsque l'association a été contrainte de changer de local par la Mairie de Paris, pour

€ 793 735.

- augmenté de la valeur des travaux réalisés à l'époque dans le local qui se sont élevés à € 243 918.

- Le montant de la quote-part de la situation nette non réévaluée de la SCI, détenu par l'association, au prorata de sa participation dans le capital, s'élève à € 230 031.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les travaux de réfection à l'intérieure du bâtiment ont été immobilisés sur l'exercice pour un montant de 45 977 € et font l'objet d'un amortissement sur 10 années.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 3 ans |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 10 ans |

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Propres

La rubrique " Fonds Propres sans droit de reprise" correspond au cumul des résultats comptables constatés depuis l'origine de l'association et acquis définitivement à celle-ci.

Il s'agit de l'excédent de dons reçus sans affectation à un projet autre que le projet associatif, qui sera utilisé au cours des exercices à venir et qui, d'un point de vue financier, contribue au fonds de roulement.

Lors des AGO d'approbation des comptes annuels, le résultat, hors affectation en report à nouveau, est également affecté en Fonds missionnaires, projets associatifs ou réserves projets associatifs.

Depreciations

Lorsque les prêts accordés à des églises sœurs, notamment dans le cadre de leurs projets immobiliers, présentent des risques de non recouvrement, ces risques sont couverts par une provision.

La provision est ajustée des remboursements intervenues dans l'exercice.

Bénévolat

Dans le cadre de l'association culturelle, le bénévolat a été apprécié en distinguant :

- le service rendu à l'association dans le cadre d'une démarche spirituelle, et qui se rapporte à des tâches liées au culte d'une part :

Le pasteur actuel (non salarié, car retraité) et ses collaborateurs sont tous bénévoles : Poste de pasteur fonction pastorale / Adjoints (remplacements, visites).

- le service rendu à l'association et qui, si elle n'en disposait pas, devrait aller le rechercher à l'extérieur, et donc acquitter ce montant auprès soit d'une autre association, soit auprès d'une entreprise, d'autre part.

Cette deuxième catégorie comprend les travaux de baby-sitting,

travaux de ménage, travaux de petit entretien, sonorisation, duplication de supports audio et vidéo, travaux d'informatique, rédaction d'article pour la presse dont le détails figure dans le cadre ci-dessous :

Le taux horaire, y compris les charges sociales, est fonction de la plus ou moins grande technicité des tâches. Le montant de ces temps s'élève 173 823 €.

Locaux

Les locaux sont détenues par la société civile immobilière, dont les parts sont majoritairement détenus par l'association, qui les met à disposition de l'association, dans le cadre d'un commodat en cours de rédaction.

Dans ce contexte l'association prend en charge et paye l'ensemble des dépenses relatives à ce local. En 2023, elle représente environ €. 5036 (Taxe foncière).

La surface occupée représente 557 m². Valorisés au prix moyen de 30 € le m² à Paris 11e, hors charges, l'avantage en nature peut être estimé à €. 200 500. Cependant, comme les titres de l'immeuble figurent, pour l'essentiel

à l'actif du bilan, ce montant n'a pas été considéré comme une contribution volontaire

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	124 662		45 977
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	1 746 73 962		26 712
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	200 370		72 689
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	57 930 66 096		
TOTAL	124 026		
TOTAL GÉNÉRAL	324 396		72 689

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers			170 639	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			1 746 100 674	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés	-5 847		5 847	
TOTAL	-5 847		278 906	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			57 930 33 096	
TOTAL	33 000		91 026	
TOTAL GÉNÉRAL	27 153		369 932	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	88 643 143 56 167	6 756 894 11 711		95 399 1 037 67 878
TOTAL	144 953	19 362		164 314
TOTAL GÉNÉRAL	144 953	19 362		164 314

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b style="color: #800040;">Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
<b style="color: #800040;">Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b style="color: #800040;">Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation	33 020	33 020	33 020	33 020
TOTAL III	33 020	33 020	33 020	33 020
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	33 020	33 020	33 020	33 020
<i>- D'exploitation</i> <i>Dont dotations et reprises : - Financières</i> <i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	33 040		33 040
Autres immobilisations financières	56		56
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 500	1 500	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 569	2 569	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	37 165	4 069	33 096

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 181	9 181		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	2 889	2 889		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 210	1 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 183	2 183		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	15 463	15 463		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 150	7 800
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 210	1 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 360	9 305

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 048 256		1 044 185	1 048 256	1 044 185
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	120 000		120 000	120 000	120 000
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	43 991		43 991	43 991	43 991
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 071				10 839
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	1 208 177		1 208 177	1 212 247	1 219 016
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	1 208 177		1 208 177	1 212 247	1 219 016

Commentaires : néant